

224C0076
FR0004026151-DIV02

15 janvier 2024

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

ITESOFT
(Euronext Paris)

Le 12 janvier 2024 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait que la société Iteaman envisage de déposer sur les actions de la société ITESOFT¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ITESOFT sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par la société ITESOFT le 12 janvier 2024.